



## Après nos rencontres avec BLUE-GREEN et VANNES AGGLO...

### ...COMMUNIQUE du COMITE DIRECTEUR.

Lors d'un précédent communiqué (mars 2013) nous vous indiquions notre intention d'alerter les gestionnaire et propriétaire sur l'urgente nécessité :

- de prendre toutes dispositions pour enrayer la lente dégradation des conditions d'exercice de la pratique du golf à Baden d'une part
- et, en relation avec le renouvellement du contrat de délégation de service public par affermage prévu initialement en 2014 (reporté à 2015), de nous informer sur le devenir à court et moyen terme des projets d'investissements maintes fois annoncés, mais non réalisés à ce jour d'autre part.

Nous avons obtenu de rencontrer les autorités sollicitées sur ces dossiers lors de réunions qui se sont déroulées respectivement :

- le 18 mars avec Mme Anne de Bagneux, Directrice Générale de Blue Green Groupe Saur assistée de deux collaborateurs et ;
- le 04 avril avec cinq des représentants de Vannes Agglo dont les élus Monsieur Pierre Le Bodo, Président et messieurs COULON et NICOLAZIC vice-Présidents.

Nous les avons remercié de s'être déplacés sur le site et avons salué la rapidité avec laquelle ils ont accepté ces entretiens malgré des calendriers chargés.

Pour préparer ces rendez-vous importants, un dossier inventaire de nos observations et questionnements a été constitué à l'attention de chacune des parties.

Déposés préalablement à nos rendez-vous ils étaient constitués :

- d'un compte rendu de situation ;
- d'un dossier inventaire de nos priorités ;
- d'un rapport d'audit de 104 pages réalisé par la commission « équipement & terrains »;
- d'un dossier architecte signé Yves Bureau relatif à des propositions d'amélioration visuelle du jeu de golf ;
- et enfin de pièces d'informations juridiques relatives à la sécurité des usagers du golf.

En relation avec ce qui précède nous avons, au-delà des calendriers de mise en œuvre qui restent à préciser, pris acte de l'évidente volonté de nos interlocuteurs à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à améliorer les conditions générales d'accueil des usagers du golf de Baden.

Ces mesures concernent principalement :

a) sur le cours terme :

- le renforcement des moyens relatifs à l'entretien du parcours ;
- le retour progressif à un paysager proche du concept originel ;
- l'aménagement au sol d'une nouvelle zone de practice en plateau ;
- la poursuite des travaux d'aménagements intérieurs jugés urgents ;
- la mise en place d'informations liées à la sécurité, en particulier sur la traversée de route du parking au practice ;

b) sur le moyen/long terme

- la pose d'abris de practice ;
- la réfection complète de nombre de bunkers ;
- l'amélioration du drainage en certaines zones du parcours ;
- la réalisation d'un pitch and put.

Les objectifs de moyen/long terme sont de nature plus aléatoire et obligent aux réserves d'usages.

- Réserves liées aux négociations du contenu de contrat de délégation de service public à venir avec le futur délégataire.
- Réserves liées à l'impact budgétaire et au calendrier de financement.
- Réserves liées aux contraintes environnementales.

Il n'en demeure pas moins, à travers les motivations exprimées par nos interlocuteurs lors de ces réunions, que nous pouvons être raisonnablement confiants sur la suite qui sera réservée à nos requêtes.

Pour le moins, nous sommes de toute évidence entrés dans une ère d'échanges qui ne pourra être que profitable.

Notre Association n'est dotée d'aucun pouvoir décisionnaire ce qui rend sa tâche forcément compliquée.

Néanmoins, nous continuerons à agir et à solliciter si nécessaire les entretiens qui nous semblent s'imposer pour transmettre les desiderata des usagers du golf de Baden.

**Fait avec le désir de servir.**